

Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre des
Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 18 mai 2021

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 86 de notre règlement interne, je voudrais, dans le cadre de l'heure de questions de la séance plénière du 18 mai 2021, poser une question orale à Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, quant à un éventuel projet de réduire la durée des études menant au «Diplôme d'Etat d'éducateur» de trois ans à seulement une année.

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.



Simone Asselborn-Bintz
Députée